



Ebisu
Études japonaises

50 | automne-hiver 2013
Création et valeurs dans le Japon moderne

Pierre SINGARAVÉLOU (sous la direction de), *Les empires coloniaux XIX^e-XX^e siècle*

Paris, éditions Points, 2013, 480 pages.

Emmanuel Delille



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ebisu/1243>

DOI : [10.4000/ebisu.1243](https://doi.org/10.4000/ebisu.1243)

ISSN : 2189-1893

Éditeur

Institut français de recherche sur le Japon à la Maison franco-japonaise (UMIFRE 19 MEAE-CNRS)

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2013

Pagination : 232-236

ISSN : 1340-3656

Référence électronique

Emmanuel Delille, « Pierre SINGARAVÉLOU (sous la direction de), *Les empires coloniaux XIX^e-XX^e siècle* », *Ebisu* [En ligne], 50 | automne-hiver 2013, mis en ligne le 21 juin 2014, consulté le 22 septembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/ebisu/1243> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ebisu.1243>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© Institut français de recherche sur le Japon à la Maison franco-japonaise

Pierre SINGARAVÉLOU (sous la direction de), *Les empires coloniaux XIX^e-XX^e siècle*

Paris, éditions Points, 2013, 480 pages.

Emmanuel Delille

RÉFÉRENCE

Pierre SINGARAVÉLOU (sous la direction de), *Les empires coloniaux XIX^e-XX^e siècle*, Paris, éditions Points, 2013, 480 pages.

- 1 Placé sous le signe de l'histoire comparée et croisée, publié directement en format poche dans la collection « Points Histoire », cet ouvrage de synthèse a vocation à devenir un classique, en langue française, dans le domaine de l'histoire des anciens empires coloniaux, ou de l'« histoire impériale » selon la formule britannique. Dirigé par Pierre Singaravéλου, il résulte du travail collectif d'un groupe de chercheurs : Hélène Blais, Frederick Cooper, Armelle Enders, Bouda Etamad, Claire Fredj, Emmanuelle Sibeud, Marie Albane de Suremain, Isabelle Surun et Sylvie Thénault. Il faut remarquer ici le choix maîtrisé d'une analyse transversale, organisée en neuf chapitres, qui rompt avec la chronologie monotone des régimes politiques.
- 2 Si les lois dites mémorielles et les crimes liés à la colonisation ont considérablement troublé l'opinion publique depuis une quinzaine d'années, le projet des analyses réunies ici se fonde davantage sur le constat d'une histoire transnationale commune, qui peut aussi être saisie comme une histoire connectée, se présentant sous la forme d'une « histoire transimpériale ». Pierre Singaravéλου définit les empires coloniaux (par opposition aux anciennes constructions continentales, tel l'Empire austro-hongrois) comme « des ensembles géopolitiques constitués par une métropole et des possessions ultramarines ». Cette définition se réfère à la notion de « sociétés impériales » forgée par Christophe Charle pour désigner les puissances qui ont exercé une domination

territoriale et culturelle. Sont concernés les États-Unis, la France, le Japon et le Royaume-Uni des xix^e et xx^e siècles ; dans une moindre mesure l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et le Portugal. À noter que cette définition inclut une dimension mémorielle, les politiques expansionnistes ayant construit des « mémoires de l'expansion », qui se caractérisent par des logiques d'incorporation et de différenciation territoriales.

- 3 Suivant l'ordre des chapitres, l'accent a été mis successivement sur : 1) Les projets spatiaux des puissances impériales et les résistances locales, en partant, pour ce faire, d'un objet d'analyse qui est le protectorat ; dans le cas japonais, le protectorat en Corée prépara l'annexion, ce qui n'est pas la règle, par exemple, avec les occupations britanniques ou françaises. 2) Les catégories de caste, race et classe, et leur mise en pratique ; à Taiwan et en Corée, les colonisés ne bénéficièrent pas des mêmes droits que les Japonais, mais auraient eu la possibilité de jouir d'une marge de manœuvre plus large dans le *Manshūkoku*. 3) Les mouvements de populations sous forme de migrations ou de déplacements ; on apprend dans ce chapitre que les colonies de peuplement furent l'exception, en l'occurrence, selon l'auteur du chapitre, une exception britannique et japonaise (le cas de l'Algérie n'est pas mis sur le même plan : les migrants viennent de plusieurs pays européens, les Français privilégient d'autres destinations, et la France est dans la même période une terre d'immigration). Ce chapitre rappelle que les colonies de peuplement furent rares, car une majorité de métropolitains d'Europe continentale préférèrent retourner dans leur région d'origine ; la mobilité induite par les expansions territoriales constitue aussi un facteur expliquant l'enrichissement des commerçants dont les réseaux préexistaient à la colonisation, par exemple les Indiens et les Chinois. 4) La délimitation, la définition et la reconfiguration des territoires impériaux, les modes de solidarité dans les réserves indigènes, la diffusion d'une architecture impériale hybride dans les métropoles. Les populations coloniales sont urbaines, mais elles constituent des effectifs minoritaires, sauf dans les colonies de peuplement, et dans le cas japonais, le *Manshūkoku*. La mixité de certains lieux de sociabilité est évoquée, ainsi que la ville comme « espace contesté ». 5) L'administration coloniale créée par les métropoles, les structures étatiques ou assimilées, mises en place ou préexistantes à la colonisation ; dans le cas du Japon, c'est l'intégration forcée qui prévalut, alors que l'autonomie progressive fut instaurée dans l'Empire britannique. Cependant, le livre nuance à plusieurs reprises ce point, notamment dans le cas de la Rhodésie et de l'Afrique du Sud. 6) La dimension prométhéenne des « missions civilisatrices » invoquées dans les empires ; celles-ci passèrent par la religion, l'école, le travail et la médecine coloniale – où le sous-encadrement aurait été la règle, sauf, en comparaison, dans les territoires japonais. 7) L'histoire économique place l'empire britannique dans une situation d'exception et de domination ; selon l'auteur du chapitre, la particularité de l'empire colonial japonais est de s'inscrire davantage dans la continuité territoriale de la métropole, ce qui facilite le déplacement des marchandises et des capitaux, mais le constat vaut aussi pour une partie des possessions européennes en Afrique : la dimension comparative reste pertinente. 8) Les politiques culturelles et les acculturations réelles, analysées notamment suivant la problématique de l'« invention de la tradition » (Eric Hobsbawm et Terence Ranger) ; la création des universités impériales japonaises est mentionnée pour la Corée et Taiwan, mais pas l'itinéraire intellectuel des élites qui y furent formées. 9) Les conflits locaux et mondiaux, de la conquête à la décolonisation, en passant par les tentatives de réformes ; les guerres et les négociations entre empires

furent aussi à l'origine de nombreux mouvements nationalistes locaux ; de ce point de vue, il est rappelé que l'occupation militaire japonaise en 1940-1945 créa l'opportunité, pour certaines colonies d'Asie, d'en finir avec l'occupation européenne.

- 4 Une bibliographie de trente pages reprend un choix de références en langues française et anglaise. Six cartes complètent l'appareil critique. On regrette l'absence d'un index, de recommandations de sites internet ou d'une liste des groupes de recherche actifs dans le paysage des sciences sociales françaises ou dans les pays anglophones, majoritairement représentés dans la bibliographie. Les notes de bas de page restent dans une proportion raisonnable et ne parasitent pas le récit, qui est toujours fluide.
- 5 Aux représentations historiographiques centrées sur l'histoire politique est donc opposée une analyse soulignant la construction dynamique des empires coloniaux, faite de tensions entre les zones d'influence des puissances mondiales d'une part, l'autonomie des peuples soumis d'autre part ; mais aussi les marges de manœuvre des mêmes puissances, qui atteignirent leurs limites au début du xx^e siècle et durent gérer la déliquescence de leurs possessions coloniales en déléguant leur pouvoir aux élites locales. Considéré dans la longue durée, le jeu des expansions et des contractions territoriales montre à quel point le niveau d'échelle de l'observation constitue un problème complexe, susceptible de renverser les conclusions hâtives. Son étude permet de souligner le rôle des acteurs intermédiaires, ainsi que leur relative autonomie, au cas par cas. En effet, les auteurs se posent à chaque fois la question de savoir à qui profita vraiment l'empire, entre les métropoles et les élites locales, car les subtilités géopolitiques régionales échappèrent aux administrations coloniales, qui se trouvèrent parfois instrumentalisées. Les colonies créèrent de nouvelles formes de mobilités dans les sociétés locales, qui, au gré des expansions territoriales, dépassèrent parfois les frontières des États préexistant aux empires et circulèrent dans un espace mondialisé. Réciproquement, les effets des empires ne sont pas seulement conçus comme des formes de domination du centre vers la périphérie, mais aussi comme des représentations et des pratiques sociales à l'œuvre dans les métropoles, au nom de la « mission civilisatrice ». L'analyse des modalités sociales, politiques et culturelles d'appropriation dans un cadre « transimpérial » invite donc à la comparaison et au dépassement des cloisonnements. Elle peut se révéler heuristique pour contourner l'écueil que présente une analyse qui se contenterait seulement de souligner la singularité de chaque cas d'étude, tel celui du Japon. Les exemples ne manquent pas : les colonisés peuvent jouer un empire (moghol) contre un autre (britannique), troquer une forme de domination (les castes) pour une autre (les classes sociales), comparer des administrations (allemande, britannique et française en Afrique ; espagnole, puis américaine aux Philippines) ; etc.
- 6 La démonstration de l'idée selon laquelle les phénomènes politiques transnationaux, comme le panafricanisme et le panarabisme, ne sont pas pensables sans prendre en compte les anciens empires est convaincante. Mais l'éviction de la question du communisme de ce cadre d'analyse est problématique. Par défaut, il ressort de ces présentations l'impression que le communisme (voire l'URSS, et antérieurement le jeu diplomatique de la Russie) n'aurait joué aucun rôle moteur dans la montée puis la chute des empires coloniaux, aussi bien sous ses formes locales que transnationales. Ce point n'est pas exposé dans l'ouvrage, hormis un bref rappel des espoirs déçus en Afrique et en Asie dans le dernier chapitre. Les *subaltern studies* sont citées, mais peu exploitées. Certains auteurs (par exemple Dipesh Chakrabarty) ne sont pas repris dans la

bibliographie finale, alors qu'ils sont cités dans le texte. D'autres auteurs phares, comme Terence Ranger et Georges Balandier, sont évoqués à plusieurs reprises sur l'Afrique. Par ailleurs, l'empire colonial des États-Unis d'Amérique apparaît bien peu dans les cas d'études proposés à la réflexion, alors que le Japon est correctement exploité, en comparaison.

- 7 L'ouvrage éclaire aussi sur les formes prises par l'occupation militaire japonaise des anciennes colonies occidentales, durant la seconde guerre mondiale, au sein de l'ensemble appelé sphère de coprosperité de la grande Asie orientale.
- 8 Au final, le lecteur à la recherche d'un cadre de pensée du territoire colonial japonais n'a aucun intérêt à sauter des chapitres. On peut compter une quarantaine d'exemples, le plus souvent tirés de la littérature secondaire de langue anglaise. Ce livre de synthèse n'invite donc à aucun raccourci dans la lecture qui en sera faite.

AUTEURS

EMMANUEL DELILLE

Centre Marc Bloch